



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Grasse

Secrétariat Général

Affaire suivie par :
Anne-Marie Delamour
Tél : 04 92 42 32 24
anne-marie.delamour@alpes-maritimes.gouv.fr

AP 2021-383

Grasse, le 17 mars 2021

ARRÊTÉ

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE CHARGÉE DE LA REGULARITE DES LISTES ELECTORALES DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE GRASSE

La Sous-préfète de Grasse
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral, notamment les articles L.19 e R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 24 avril 2019 portant nomination de M. Bernard GONZALEZ en qualité de préfet des Alpes-Maritimes ;

Vu le décret du 10 avril 2019 portant nomination de Mme Anne FRACKOWIAK-JACOBS en qualité de sous-préfète de Grasse ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-321 en date du 19 mai 2020 donnant délégation de signature à Mme Anne FRACKOWIAK-JACOBS ;

Vu les propositions des maires concernés;

Vu les désignations des délégués de la justice par le président du tribunal judiciaire de Grasse;

Considérant qu'il convient de nommer dans chaque commune de l'arrondissement de Grasse, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,

ARRÊTE

Article 1er : sont désignés pour une durée de trois ans, membres des commissions de contrôle chargés de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après :

- Annexe 1: communes de moins de 1 000 habitants et communes de 1 000 habitants et plus dont la commission est composée en application de l'article L.19, VII du code électoral;

- Annexe 2 : communes de 1 000 habitants et plus.

Article 2 : La sous-préfète de Grasse et les maires des communes de l'arrondissement de Grasse, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

La sous-préfète de Grasse,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal tail.

Anne FRACKOWIAK-JACOBS